



LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2689 - Édition du 17 Juillet 2023



COMMANDEZ
EN LIGNE



LIVRAISON
À DOMICILE



OU
RETRAIT EN
MAGASIN

ET PROFITEZ
JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet
de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

CULTURE : Un défilé haut en émotion et en couleur

C'est donc en l'honneur de l'Union nationale et la fameuse Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 qu'il est célébré chaque année, en Hexagone ou territoires plus lointains et ultramarins, cette journée riche de symbole mais surtout d'unicité. Une journée aux couleurs tricolores fièrement brandies sur les étendards de France et de Navarre, l'occasion aussi, et avant tout, de mettre au devant de la scène tous ces acteurs anonymes de terrain qui œuvrent chaque jour pour défendre nos valeurs et aider leur(s) prochain(s). Liberté, Égalité, Fraternité plus que des mots. Merci pour ce défilé et place aux images....



(de g. à d.) Les députés Mansour Kamardine et Estelle Youssouffa, aux côtés du sénateur Thani Mohamed Soilihi



Porte-drapeau du Régiment du Service Militaire Adapté de Mayotte



Les militaires canins sont aussi à l'honneur



Les fameux pionniers de la Légion étrangère reconnaissables à leur démarche lente, leur barbe et leur tablier



La Gendarmerie nationale ouvre le bal



Les effectifs de la Police nationale



Le corps de Sapeurs-pompiers du Sdis976 entraîné par le colonel Olivier Neis



À quelques minutes de l'ouverture de ce défilé militaire de Mayotte 2023

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :
+33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com



Les troupes du GIGN, antenne de Mayotte

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.

Mayotte
INF



SCANNEZ POUR



Dans les rangs de la Gendarmerie mobile suivis par ceux du GIGN



Les jeunes recrues du RSMA avaient fière allure



Remise de décoration par le général O. Capelle



Sandrine formatrice référente depuis 2019 des policiers nationaux adjoints. Très fière et émue après ce 1er défilé



La Marine nationale

Publier votre annonce légale

CLIQUEZ-ICI !



Les unités motorisés de la Police municipale



Keshwaa S. major responsable de la PM de Mamoudzou, 30ème défilé, avant en qualité de légionnaire : "Défiler c'est une sensation extraordinaire qui mélange stress et immense fierté et même après tout ce temps..."



Hommage aussi à nos anciens combattants et vétérans



Mme P. agent dans l'Administration pénitentiaire depuis 2016 : "Je suis très fière de mon métier et très fière de servir la France. C'est mon 2ème défilé, j'étais un peu dans ma bulle nourrie de riches émotions. Je suis très heureuse..."



Attente et stress palpable d'avant défilé



Caporal et sapeur-pompier au Sdis976 depuis 8 ans "C'est mon 7ème défilé mais on ne peut pas être blasée, le stress est toujours un peu présent, surtout lorsque la famille est venue pour te voir mais bien sûr qu'on est nourrie de fierté"



Un défilé clôturé en beauté par le souffle aérien et hélicoptéré de la Gendarmerie nationale



La fameuse revue des troupes

DTM : Préavis de grève ce mardi 18 juillet

Un préavis de grève à l'initiative des représentants du personnel de la Direction des transports maritimes (DTM), estampillé CGT-ma, a été rédigé et envoyé au Conseil Départemental en date du 12 juillet dernier, avec pour prise d'effet ce mardi 12 juillet 2023.

Les années se suivent et semblent se ressembler pour les personnels navigant de l'ex STM; au regard des revendications faites via leur préavis de grève officiellement transmis auprès président du Conseil départemental, Ben Issa Ousseni ainsi que de la Directrice générale des services, Christiane Ayache, en début de semaine passée.

Aux dires des représentants syndicaux concernés, aucune nouvelle de la part de ladite institution depuis, ce qui laisse présager « un cessation collective de travail du personnel DTM » dès ce mardi 12 juillet au matin.

Dénonçant « de nombreuses situations critiques » le document revendicatif se table sur les 8 points majeurs suivants :

- Mauvaise entretien et non conformité des embarcations, ainsi que le non recyclage des habilitations du personnel navigant, le tout dans des bâtiments administratifs jugés vétustes et non conformes aux normes ISO ;
- Sous-effectif et mauvaise gestion des personnels évalués partiellement aptes, voire inaptes ;
- Non validation et manque de budgétisation du Plan de formation (obstruction de la montée en compétences) ;
- Manque d'obligation sécuritaire des personnels face à leurs conditions de travail présentant des dangers directs pour leur intégrité mentale et physique ;
- Absence de communication et problèmes relationnels internes / dichotomie entre la réalité pratique et les exigences bureaucratiques ;
- Non prise ne compte des heures nocturnes travaillées ;
- Non prise en compte des heures de permanence et manque d'heure de récupération.

Soulignant un rappel des obligations et responsabilités de l'employeur, manifestement toujours pas actées et ce, malgré des alertes et mouvements sociaux antérieurs remontant en années, les représentants du personnel « soucieux du bien-être des agents » et « voulant éviter des situations catastrophiques », souhaitent donc une efficiente réactivité des hautes-instances et se tiennent à disposition pour une réunion de dialogue et d'échanges qu'ils espèrent proche.

ÉDUCATION : Le rectorat ambitionne de nombreux projets pour la jeunesse de Mayotte

Le recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, a présenté la semaine dernière les grandes lignes du projet académique du rectorat dans le cadre du contrat de plan pour la période 2023-2027. L'objectif est de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux et de développer les filières technologiques et professionnelles.

C'est dans l'amphithéâtre du CUF de Dombéni que le recteur avait donné rendez-vous aux acteurs du monde institutionnel de l'île, à l'instar du préfet, Thierry Suquet, mais aussi à l'ensemble des chefs d'établissements scolaires du 2nd degré du territoire. « L'Éducation est un enjeu majeur pour notre jeunesse, ici à Mayotte. C'est une mission d'instruction, il est donc nécessaire d'avoir le bien-être à l'école pour mieux apprendre et réussir sa vie, et ainsi tendre vers l'excellence », a indiqué en préambule de son discours Jacques Mikulovic.

Rendre le système éducatif mahorais attractif pour tous les élèves

Le projet académique présenté par le recteur vise plusieurs objectifs. Il s'agit tout d'abord, et c'est une priorité, de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, dire, écrire, compter. Pour cela, un inspecteur général va être détaché, à partir du mois de septembre dans l'île, afin de former les enseignants à des techniques et des méthodes d'apprentissage spécifiques, en utilisant la méthode « NEO ». « Les résultats scolaires de nos élèves ne sont pas bons, constate le recteur. Les tests de lecture que nous avons faits ont montré que 43% des élèves sont en situation d'illettrisme quand ils ne sont que de 4,6 % en métropole. Aussi dès la rentrée de septembre, nous allons mettre en place le mois de l'écriture afin de favoriser le goût pour les lettres. L'objectif est qu'à la fin de la 3^e l'ensemble des élèves aient acquis les compétences pour lire, écrire, compter



Le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic

», explique Jacques Mikulovic. Et de rappeler que 80 % des Mahorais lauréats du brevet des collèges (DNB) n'ont pas acquis les compétences nécessaires en français en fin de 3^e que leurs homologues métropolitains ont acquis en fin de 6^e. « Cela monte à 92 % en mathématiques. L'écart est donc considérable ! », s'alarme-t-il.

Le recteur souhaite ainsi une nouvelle organisation du collège pour l'année scolaire 2023-2024 en instaurant des groupes de niveau et en proposant un parcours adapté pour chacun. « Nous devons travailler avec les différents acteurs du territoire pour mener une réflexion sur les besoins de formations, a-t-il insisté. Pourquoi ne pas faire émerger un conseil d'orientation stratégique de l'académie, composé d'une vingtaine de personnes représentant les forces vives du territoire afin d'avoir une approche complémentaire et décliner ainsi une politique d'éducation pour notre jeunesse ? », a-t-il suggéré. Proposition à laquelle le préfet, Thierry Suquet, a répondu favorablement en étant prêt à

« rassembler les forces vives autour des formations utiles sur notre territoire et aussi accompagner les acteurs de l'Éducation nationale et ceux de la société civile en permettant un meilleur fonctionnement de l'école ».

Le second objectif du projet académique est de développer et d'étoffer les filières technologiques et professionnelles à Mayotte. « Nous devons identifier les formations à proposer. Elles sont insuffisantes dans notre territoire alors qu'il y'a d'énormes besoins, constate le recteur. Nous devons donc développer la voie professionnelle en travaillant en partenariat avec d'autres académies par exemple, et ce dès la 3^e. Pour cela, nous devons définir les besoins avec l'ensemble du monde économique et les différents élus de l'île », a souligné le recteur. A cet égard, le CUF de Dombéni deviendra, à compter du 1^{er} janvier 2024, l'Université de Mayotte et sera donc plus autonome. Le recteur souhaite ainsi voir se développer une offre de formations concernant les secteurs de l'agroalimentaire et de

l'agriculture, mais aussi la création d'un IUT (Institut universitaire de technologie).

Enfin, dernier objectif qui tient à cœur au recteur : Développer le numérique, mais aussi « Tendre vers l'excellence scientifique en offrant des perspectives à la jeunesse mahoraise. Cela passe par l'accompagnement des élèves méritants, la méritocratie, dans leur parcours scolaire ».

Investir dans de nouvelles infrastructures en dépit d'un foncier restreint

Autre enjeu majeur du projet académique et du contrat de plan pour 2027, le nombre d'élèves qui ne cesse de croître. Selon le secrétaire général du rectorat, Dominique Gratianette, ce sont en moyenne 3,6% à 5% d'élèves en plus chaque année dans le premier degré. Cela représente en moyenne 3200 élèves supplémentaires. « L'augmentation du nombre d'élèves chaque année est une réelle préoccupation, raconte-t-il. Notre objectif à court et moyen termes est d'avoir une capacité d'accueil suffisante par rapport aux effectifs. Nous faisons des efforts

importants pour la livraison des établissements scolaires comme les lycées et les collèges ». Ainsi, le collège de Brandraboua devrait voir le jour d'ici 2027. Il sera construit sur une annexe du lycée de Dzoumogné et pourra accueillir 500 élèves. Concernant le collège de Vahibé, les travaux devraient commencer l'année prochaine. Un autre collège de 600 élèves verra également le jour dans le cadre d'une extension du lycée du bâtiment de Longoni en cité scolaire, en 2026. Les établissements de Tsararano et Cavani sortiront de terre d'ici 2027.

« Nous manquons cruellement de foncier, notre objectif est donc de densifier au maximum en mutualisant les équipements et les moyens », complète le secrétaire général. Un lycée est également prévu à Mtsangamouji qui pourra accueillir près de 2600 élèves. Des internats vont également être construits à Chirongui et à Kawéni, ainsi que des cuisines « satellites ». « Notre objectif est que tous les élèves mangent à Mayotte, en ayant des plats chauds notamment. Nous souhaitons mettre en place les conditions d'accueil pour qu'ils puissent manger correctement.

C'est un enjeu de santé », a insisté Jacques Mikulovic. Ainsi douze cuisines seront livrées d'ici 2027 sur les vingt-quatre prévues à ce jour, a précisé Dominique Gratianette. Enfin, d'autres établissements devraient sortir de terre dans les prochains mois et les prochaines années comme la construction du pôle des métiers et de l'aérien (livraison du bâtiment prévue en septembre 2024), le pôle des métiers de la mer et du littoral (encore en projet), le nouveau bâtiment du CUFR de Dombéni, ou encore la création prochaine d'un IFP (Institut de formation professionnelle) à Mayotte.

Enfin comme l'a souligné le recteur, le système scolaire est en difficultés partout sur le territoire national. « Mayotte est un lieu d'expérimentation de nouvelles formes d'apprentissage qui pourront peut-être se décliner en métropole... Il y a une corrélation entre le nombre de jours scolaires et la réussite aux examens. Nous devons éviter de perdre des jours d'école et maintenir l'accès à l'école pour tous. Car l'objectif principal est la réussite de nos élèves ».

B.J.



De nombreux chefs d'établissements du Second degré étaient invités à cette réunion

ÉCONOMIE : Prolongation de l'accord Bouclier Qualité Prix +

C'est ce jeudi 13 juillet, sous le préau du Conseil départemental, qu'était symboliquement signée cette prolongation BQP+ de lutte contre la Vie chère, entre Thierry Suquet, Ben Issa Oussené et les 3 principaux distributeurs alimentaires de notre territoire que sont Sodifram, Bourbon distribution Mayotte et Somaco.

Ce dispositif de régulation de l'Économie en Outre-mer, créé nationalement en novembre 2012, visant donc à lutter contre les dérives de la vie chère insulaire, a été une nouvelle fois reconduit en notre département et cible 75 produits alimentaires ainsi que d'hygiène et d'entretien.

Des réunions préparatoires et négociatrices antérieures

C'est durant le mois de juin que le préfet de Mayotte, les équipes du Conseil départemental, ainsi que les représentants des 3 groupes majeurs de distribution agro-alimentaire sur notre île, se sont réunis afin de définir ensemble les tenants et aboutissants possible au regard du renouvellement de ce dispositif. Un dispositif baptisé « BQP SUPER'75 » engageant avec surprise 53 magasins cette année (contre 26 pour l'année 2022). Une petite révolution

PRODUITS FRAIS
Poulet entier frais local le kg
Emmental râpé sachet de 200 g
Beurre doux 250 g
Fromage type blanc fondu 10 portions
Yaourt nature ferme production locale 4*125g
Lait caillé production locale 0,5 l
Œufs production locale*6
Fruit selon la saison le kg
Fruit selon la saison le kg
légume selon la saison le kg
légume selon la saison le kg
Pommes de terre le kg
oignon vrac le kg

de soulagement pour les porte-feuilles mahorais qui a pu se matérialiser notamment grâce à la reconduction de la baisse de l'octroi de mer sur 11 produits de grande consommation que sont le lait en poudre entier et demi-écrémé, le riz parfumé, les ailes de poulets, la viande de boeuf, huile de tournesol, les tomates pelées, les sardines à huile, les changes pour bébé de 1er âge, la lessive en poudre ainsi que l'eau plate en bouteille; grande attente sachant la situation de crise actuelle qui nous foudroie.

Un prix global et maximal du panier

de la ménagère qui se maintient donc à 200 euros malgré l'inflation des 5,1% qui touche notre département.

Le « BQP proximité »

Qui dit plus de magasins engagés contre cette vie chère, dit également petits commerces de proximité inclus dans l'opération. Et cela est plus que positivement notable sachant que ce BQP proximité cible un panier de 20 produits dont le prix maximal se veut plafonné à 50 euros, en plus d'une garantie de disponibilité de ces produits « phares » destinés à la consommation mahoraise.

[Liste globale des produits et magasins concernés par ce BQP+ 2023](#)



Signature en présence du préfet de Mayotte Thierry Suquet (DR/Pref976)



ÉDUCATION : SNU : De l'apprentissage au concret

C'est ce jeudi 13 juillet au matin, quasiment aux aurores, que le préfet ainsi que le recteur de Mayotte, sont venus assistés à cette symbolique levée des couleurs des nouveaux volontaires du Service national universel, en sein du Lycée de Dembeni.

Il est près de 7h45 lorsqu'un cortège de jeunes gens, filles et garçons confondus, s'avance uniformément, dans une appréciable quiétude, aux abords de l'internat du célèbre lycée de Tsararano. Ils sont précisément **97 volontaires** à avoir intégré cette promotion qui se veut la 3ème depuis sa mise en place sur notre département. Ce matin, pour leur traditionnelle levée des couleurs à 8h pétantes, depuis près de 10 jours, des invités de marque sont au rendez-vous; à savoir **Thierry Suquet**, préfet de Mayotte et **Jacques Mikulovic**, recteur d'Académie. De quoi donner une dimension bien plus protocolaire à la chose et mettre un peu la pression...

Comme un avant-goût des festivités

Intégrés depuis le 4 juillet dernier, les heureux sélectionnés sur dossier,



Passage en revue des volontaires par leurs 15 encadrants avant la traditionnelle levée des couleurs de 8h, rituel d'amorce d'une journée d'activité

et surtout motivation, sont donc venus s'imprégner de valeurs et d'enseignements pluridisciplinaires durant ces 12 jours de cohésion. Pour cette promotion, c'est au bas mot 250 candidatures venant de tous les coins de l'île, même les plus reculés, qui ont été reçues notamment par les services de la Drajex*. Outre la

noble symbolique de ce beau projet, visant la pleine conscientisation des notions de Partage, de Solidarité et de Citoyenneté, il est à noter que ce dispositif se veut porté par 3 ministères que sont l'Éducation nationale, l'Intérieur mais également des Armées qui alimente une grande composante de ce séjour.



Applaudi par les jeunes du SNU, le préfet a adressé un discours introductif très émouvant en l'honneur de Jean Moulin et de réaliser l'importance et la chance de vivre en un pays libre

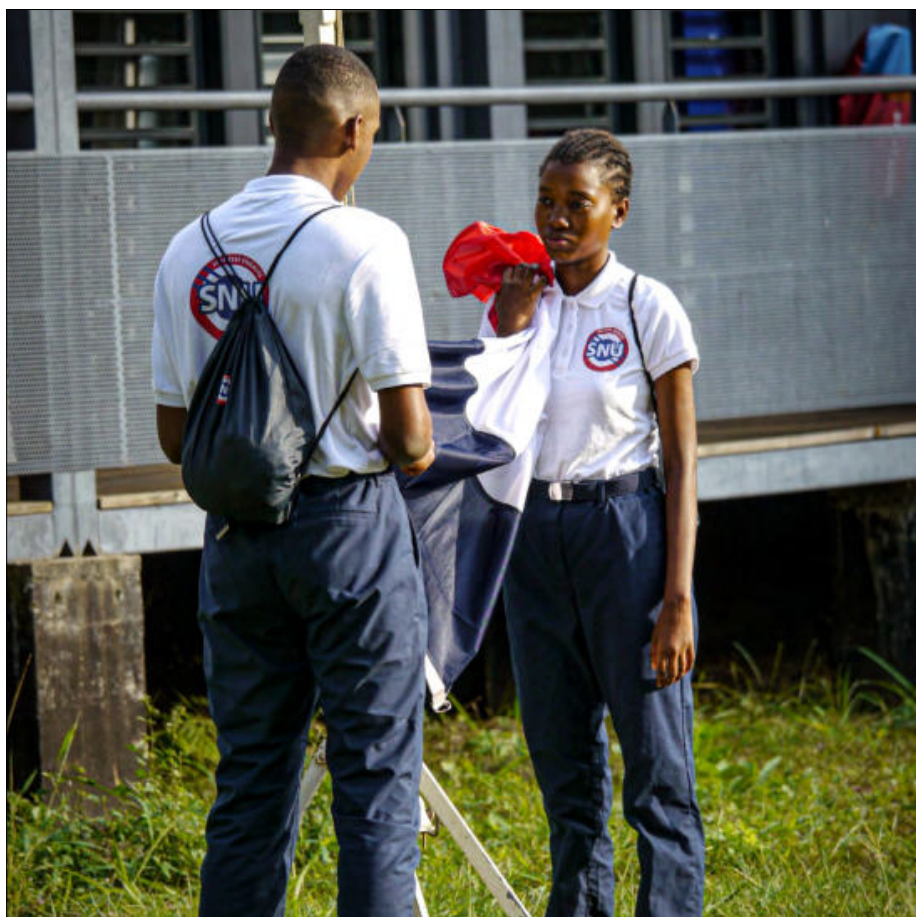
Et niveau raccord concret avec l'actualité, on ne pouvait rêver mieux sachant les célébrations de la Fête nationale, dès le lendemain, vendredi 14 juillet 2023. C'est donc un emplacement de choix, aux abords même du tracé du défilé militarisé officiel, qui attend ces potentiels futurs engagés vers des voies institutionnelles et armiques. Car oui, bien que les origines et niveaux sociaux se veulent richement variés dans la composante de ces promotions, il est des grandes lignes qui unifient ces 15-17 ans, en lien avec un attrait certain pour les métiers de corps. Un hétéroclisme des plus intéressants dans la complémentarité de ces jeunes comme le souligne **Nouridine Boinahery**, Chef de projet formation : « Nous avons donc des volontaires qui viennent du milieu populaire comme des plus aisés. Nous avons également des jeunes présentant des situations de handicap ou de

difficulté mais comme nous avons cette dynamique et cet état d'esprit du vivre ensemble et de la bienveillance cela ne se remarque pas ».

Pour une meilleure valorisation du volontariat

Pour rappel concis, le Service national universel (SNU) s'adresse donc à tous les jeunes Français pré-adultes qui souhaitent s'investir dans la société au moyen notamment d'un engagement personnel ciblé sur le volontariat.

Ce séjour se compose d'activités variées — qui sortent le volontaire de son cadre de vie routinier tout en lui offrant une saine structure — mais également d'enseignements particuliers basés sur des modules pédagogiques et interactifs, 7 au total, en lien avec diverses problématiques sociétales telles que la Santé, le Bien-être, l'Environnement, le Cyber-harcèlement ou encore les violences physiques et sexuelles. À l'issue de ces presque 15 jours, chaque volontaire doit accomplir une mission d'intérêt général qui est générale-



Le stress des préparatifs d'avant la levée du drapeau...



Chantant la Marseillaise, (en partant de la d.) Nourdine Boinahery, Jacques Mikulovic, Thierry Suquet et Michel Toumoulin, proviseur du LPO de Dembéné sur le départ et son successeur.



C'est naturellement dans l'ordre et le silence que le déroulé de cette matinée se passe

ment d'une semaine au minimum et deux semaines au maximum, au profit d'une association ou d'une collectivité publique, afin de pouvoir se mettre bénévolement au service de la société.

Dans ce tissu sociétal mahorais où l'approche associative est relativement prépondérante, il est un moyen pour ces futurs adultes de réaliser à quel

point leur engagement est important vis à vis de leur prochain et de justement valoriser leurs actions. En somme, comprendre qu'il n'est pas juste question de prendre ce que la société m'offre et qu'il est tout aussi important que je lui donne en retour. Une bénéfique prise de conscience des vases-communicants et du cercle vertueux que tout un chacun peut

offrir à sa petite échelle.

Chapeau les volontaires et plein épanouissement nous vous souhaitons pour les suite et construction de vos respectifs chemins de vie.

**La Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)*



Des cours instructifs et d'actualité qui ont le mérite de capter l'attention

SPORT : Football : encore un beau feu d'artifice ce week-end !



Le FC Mtsapéré a enchaîné durant ces 3 derniers jours : qualification pour le 4e tour de coupe de France régionale + match nul contre le leader du championnat de Mayotte R1. Ça va mieux

Ce week-end prolongé a permis aux amateurs de football mahorais de prendre leur pied. Du 3e tour de Coupe de France régionale, à la 5e journée en retard du championnat R1, nous vous faisons revivre les grands moments de ces trois derniers jours.

Combani enchaîne, Kaweni titube

Nous commençons notre tour d'horizon par le Championnat R1 et notamment par LE résultat marquant de cette journée : Les Diables Noirs de Combani se sont imposés 1-0 contre l'Asc Kaweni, 2e revers d'affiler pour les originaires de Wenka. Il faut dire que ça avait tout du match piège. En effet, bien qu'amputée de quelques cadres, l'équipe du coach Djamaal a pu compter sur ses jeunes pousses, mais aussi sur l'expérience Marius, capitaine exemplaire et seul buteur du match. Pour les hommes d'Aboul Doahir, les choses se compliquent

de plus en plus. Par ailleurs, leur baisse de régime coïncide avec les travaux de leur stade, qui les a obligé à déménager à Cavani, pour leurs entraînements et leurs matchs à domicile. Une situation qui a l'air de laisser des traces, visiblement... Conséquences ? Kaweni chute à la 3e place, tandis que Combani passe 2e, à égalité de points avec le leader.

Rosador-FCM : un derby sans vainqueur, Rosador toujours leader

Le FCM a sorti la tête de l'eau ce week-end. Effectivement, ils ont enchaîné : qualification pour le 4e tour de coupe de France régionale + match nul encourageant, 1-1 contre le leader. D'ailleurs en parlant de celui-ci, ils auraient pu espérer mieux. Car s'ils ouvrent le score via un superbe coup franc de Antoisie, ils n'arrivent pas à enfoncer le clou et se font égaliser par l'équipe de Passamaïnty, qui s'en sort

très bien. Ces derniers conservent leur trône de leader, à égalité de point avec Combani. Mtsapéré stagne dans le ventre mou du classement (8e).

L'USK a "chicoté" Anteou, bis repetita

Décidément, les promus de l'US Kavani ne cessent de nous surprendre. Ils chicotent* leurs adversaires de Poroani 4-0. 2 jours après leur avoir asséné le même score au 3e tour de la coupe de France régionale. Les verts, séduisants, passent 4e devant Jumeaux (à la différence de buts), tandis qu'Anteou pointe à l'avant dernière place.

AJM vs AJM : Jumeaux perd encore des points face à un promu

Le choc entre l'AJM de Mzouazia et l'AJM de M'tsahara s'est soldé par un match nul 1-1. Un résultat qui n'arrange aucune des 2 équipes, puisque Jumeaux

chute à la 5e place, pendant que M'tsahara pointe toujours au fin fond du classement. L'équipe de Mzouazia perd encore des points précieux contre des équipes du bas de tableau, attention à ne pas s'en mordre les doigts à la fin de la saison.

Foudre 2000 3-6 Bandréle : Bandréle atomise Dzoumogne

Bandréle continue sur sa belle lancée et passe 7e, après avoir occupé les dernières place pendant longtemps. Ils foudroient littéralement leurs adversaires et les mettent dans une situation plus que délicate. En effet, ces derniers sont désormais dans une situation de lutte pour le maintien. Il reste beaucoup de matchs, mais après 5 défaites en 7 matchs, la tâche s'annonce ardue.

Abeilles 0-0 AJK : période compliquée pour les deux formations

Pas grand chose à dire, à part que les deux équipes enchaînent une "contre performance" au vue de leur début de saison. Kani-Kéli, 6e, voit Bandréle revenir à sa hauteur. Le club d'élite de Mtsamboro souffre encore plus avec cette 4e défaite de la saison qui les place aux portes de la zone rouge.

Résultats 5e journée R1

Diabes Noirs 1-0 Kaweni
Foudre 2000 3-6 Bandréle
Abeilles 0-0 AJK
Jumeaux 1-1 M'tsahara
Kavani 4-0 Anteuu
Rosador 1-1 Mtsapéré

En bref : 3e tour de la coupe de France : les gros ont répondu présent

Ce vendredi 14 juillet voyait l'entrée en lice de 5 clubs de R1 en coupe régionale de France. 4 d'entre eux passent au prochain tour et la logique a été globalement respectée. Pas de surprise sur les autres matchs à part l'élimination de l'USC Sada contre Sohoa aux TAB et la victoire d'Iloni contre Dembeni.

Résultats complets 3e tour coupe de France régionale (cf bangafoot Mayotte) :

M1/ Mramadoudou 1-3 FCM
M2/ Anteuu 0-4 Kavani
M3/ As neige de Malamani 0-1 M'liha
M4/ Hagnoudrou 0-2 Jumeaux
M5/ UCS sada 5-6 FC Sohoa TAB*
M6/ Dembeni 2-3 Iloni
M7/ Miracle du Sud 4-2 Feu du centre
M8/ Espoir de Longoni 0-2 Mtsahara
M9/ Vahibe 3-4 ASO de chiconi TAB

Houmadi Abdallah

*Chicoter = tabasser
*TAB = tirs aux buts

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP
1	AS ROSADOR	16	7	5	1	1	0	14
2	DIABLES NOIRS	16	7	5	1	1	0	10
3	ASC KAWENI	15	7	5	0	2	0	11
4	US KAVANI	12	7	3	3	1	0	14
5	AJM JUMEAUX M'ZOISIA	12	7	3	3	1	0	9
6	AJ KANI KELI	10	7	3	1	3	0	14
7	BANDRELE FC	10	7	3	1	3	0	14
8	FC MTSAPERRE	8	7	2	2	3	0	6
9	ASC ABEILLES	7	7	2	1	4	0	7
10	FOUDRE 2000	4	7	1	1	5	0	9
11	U.S.C.E.P ANTEOU	4	7	1	1	5	0	5
12	A.J. M'TSAHARA	4	7	1	1	5	0	6

Classement provisoire au lundi 17 juillet 2023 (sous réserve des procédures en cours)



Combani continue sa marche en avant, en sous-marin

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le **tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.**

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Les Eaux de Mayotte

ZI KAWENI BP 289

97600 Mamoudzou

AVIS D'ATTRIBUTION SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Les Eaux de Mayotte (976), Contact : représentées par M. le Président, Ahamada FAHARDINE, ZI KAWENI BP 289, 97600 Mamoudzou, FRANCE. Tél. : +33 269621111. Courriel : inaya.ahamada@eauxdemayotte.yt. Code NUTS : FRY50.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://eauxdemayotte.yt>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Eaux

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour des prestations de communication II.1.2) Code CPV principal

79340000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Le présent marché a comme objet l'accompagnement du syndicat Les eaux de Mayotte dans sa politique de développement de sa stratégie globale de communication à destination de tous les publics, notamment dans les domaines de l'économie de l'eau, du stockage de l'eau et de la préservation de la ressource en eau. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.

II.1.6) Informations sur les lots Division en lots : oui

II.1.7) Valeur totale du marché

ANNONCES LÉGALES

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Communication active

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79340000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

II.2.4) Description des prestations

L'eau est une denrée de plus en plus sensible et fragile à Mayotte. En effet, depuis quelques années Mayotte rencontre des fortes problématiques en matière d'eau potable, une problématique renforcée notamment par le déficit pluviométrique. Pour toutes ces raisons, une campagne de communication doit être menée afin que tous les usagers soient informés de l'évolution de la situation relative à l'eau à Mayotte.

Les différentes actions sont énumérées dans le bordereau des prix unitaires, on peut citer notamment : La réalisation de spot de 30 secondes à 1 min

La réalisation de mini reportage ? Un plan média

L'organisation de conférence La création d'affiches et de slogans

Etc...

II.2.5) Critères d'attribution

Prix

II.2.11) Informations sur les options Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Impressions

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79340000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

II.2.4) Description des prestations

La consultation vise à trouver un prestataire pour réaliser des impressions sous différents formats (voir BPU).

II.2.5) Critères d'attribution

Prix

II.2.11) Informations sur les options Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2023/S082-248419 du 26 avril 2023

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT N°1 : Infructueux

Intitulé : Communication active

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché

V.2.2) Informations sur les offres

ANNONCES LÉGALES

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

LOT N°2 : Infructueux

Intitulé : Impressions

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

Aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché

V.2.2) Informations sur les offres

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège, 97600 Mamoudzou FRANCE. Tél. +33 026961185. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal Administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège, 97600 Mamoudzou FRANCE. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège, 97600 Mamoudzou FRANCE. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 juillet 2023

UNIVERS DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Par ASSP, il a été constitué la SASU : UNIVERS DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Capital : 200 €.

Objet : l'organisation de tout événement public ou privé tels que spectacles, fêtes, séminaires, L'organisation de réceptions, de mariages. Univers de l'Événementiel est une société d'organisation événementielle qui a pour objet : La conception, l'organisation, la réalisation et marketing, communication et promotion d'événementiel dans toutes ses composantes (La production, conception, réalisation d'œuvres audiovisuelles)

Seconde activité : La promotion dans le domaine du tourisme et de spectacle : Organisation de voyage ; Immersion en terre inconnue ; Spectacle Art vivant des territoires (Mila na tarréhi) ; Faire des démonstrations grandeur nature, expliquer les arts et spectacles vivant du territoire.

Siège : 48 Chemin Gnambo M'tsamoudou-97660 Bandrélé.

Présidente : BACO Raoudhoiti 48 Chemin Gnambo M'tsamoudou- 97660 Bandrélé.

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Durée : 99 ans. Au RCS de MAMOUDZOU;

BADRE INSERTION

Par acte SSP du 13/07/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

BADRE INSERTION

Sigle : B.I

Objet social : créer et gérer des ateliers et chantiers d'insertion (ACEI) conformément aux dispositions du code du travail régissant ce dispositif, suivre et accompagner des salariés en vue de leur insertion sociale et rechercher des conditions d'insertion professionnelle durable, mettre en place des actions de formation en direction de divers publics concernés par la problématique de l'insertion, contribuer à la promotion d'activités économiques et socio-économiques profitables à l'insertion professionnelle du public en difficulté.

Siège social : 2 Impasse PPF Malamani 97620 Chirongui.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. CHADHULI ZAHIR BEN, demeurant 2 Impasse PPF Malamani 97620 Bandrélé

Immatriculation au RCS de Mamoudzou